Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de ce fonds. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans ce fonds et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

EQUITY

AXA World Funds II - Evolving Trends Equities

Un compartiment de AXA World Funds II SICAV
Classe d'actions : AXA World Funds II - Evolving Trends Equities A Capitalisation USD (ISIN : LU0184061520)
Ce compartiment est géré par AXA Funds Management S.A., filiale de AXA IM Groupe

Objectif et politique d'investissement

AXA WORLD FUNDS II – Evolving Trends Equities (ci-après « le Compartiment » ou « le Fonds Nourricier ») est un fonds nourricier d'AXA WORLD FUNDS – Framlington Evolving Trends (ci-après « le Fonds Maître »). A ce titre, le Compartiment investit en permanence au moins 85 % de son actif dans le Fonds Maître. Le Compartiment peut également investir à titre accessoire jusqu'à 15 % de son actif dans des liquidités.

Résumé de l'Objectif d'Investissement et de la Politique d'Investissement du Fonds Maître :

Objectif d'investissement

L'objectif du Fonds maître est de réaliser à la fois une croissance à long terme de votre investissement, en USD, et d'atteindre un objectif d'investissement durable, à partir d'un portefeuille géré activement d'actions cotées, de titres assimilés à des actions et de produits dérivés, selon une approche d'investissement socialement responsable (ISR).

Politique d'investissement

Le Fonds maître est géré de manière active et vise à saisir les opportunités qui se présentent sur les marchés actions mondiaux, en investissant principalement dans des actions d'entreprises faisant partie de l'univers de l'indice MSCI AC World Total Return Net (l'« Indice de Référence »). Dans le cadre du processus d'investissement, le Gestionnaire Financier du Fonds maître bénéficie d'un large pouvoir discrétionnaire sur la composition du portefeuille du Fonds maître et peut prendre, sur la base de ses convictions d'investissement, d'importantes positions surpondérées et sous-pondérées sur les pays, les secteurs et les sociétés par rapport à la composition de l'Indice de Référence et/ou exposer le Fonds maître à des sociétés, des pays ou des secteurs qui ne sont pas inclus dans l'Indice de Référence, bien que les composants de l'Indice de Référence soient généralement représentatifs du portefeuille du Fonds maître. Ainsi, l'écart avec l'Indice de Référence peut s'avérer significatif.
Le Fonds maître utilise une approche ISR en investissant dans des titres durables qui ont mis en œuvre de bonnes pratiques en matière d'impact environnemental, de gouvernance et de pratiques sociales (ESG). En premier lieu, le Fonds maître est tenu d'appliquer à tout moment la Politique d'exclusion sectorielle et la Politique en matière de Standards ESG d'AXA IM, sauf pour les produits dérivés et les OPC sous-jacents (https://www.axa-im.com/our-policies)et une approche sélective « Best-in-universe » (type de sélection ESG consistant à donner la priorité aux entreprises les mieux notées de l'univers d'investissement d'un point de vue extra-financier, indépendamment de leur secteur d'activité, et à accepter des biais sectoriels, sachant que les secteurs jugés globalement les plus vertueux seront plus fortement représentés) avec un accent sur le pilier Environnement (scores E), comme décrit dans le prospectus du Fonds maître. Deuxièmement, le Gestionnaire Financier du Fonds maître utilise une stratégie combinant à la fois des analyses macroéconomique et sectorielle et une analyse spécifique aux entreprises, qui repose sur une analyse rigoureuse du modèle économique, de la qualité des dirigeants, des perspectives de croissance et du profil risque/rendement des entreprises et qui est réalisée par des spécialistes sectoriels. À titre d'exemple, les critères ESG peuvent être l'empreinte carbone pour la dimension environnementale, la gestion des ressources humaines et l'égalité des sexes pour la dimension sociale, ou encore la politique de rémunération pour la partie gouvernance.
Les données ESG utilisées se basent sur des méthodologies fondées en partie sur des données de tiers et, dans certains cas, sont développées en interne, sont subjectives et peuvent évoluer au fil du temps. L'absence de définitions harmonisées peut rendre les critères ESG hétérogènes. Ainsi, les différentes stratégies utilisant des critères ESG et des rapports ESG sont difficiles à comparer entre elles. Les stratégies intégrant des critères ESG et celles intégrant des critères de développement durable peuvent utiliser des données qui semblent similaires, mais qui doivent être distinguées, car leur méthode de calcul peut être différente.
Le Fonds maître investit dans des actions et des instruments assimilés émis par des entreprises internationales de haute qualité de tous types de capitalisation boursière, qui bénéficient d'un ou plusieurs des thèmes de croissance majeurs définis par le Gestionnaire Financier pour représenter l'avenir pour les investisseurs en actions, comme décrit en détail dans le prospectus.
Le Fonds maître peut également investir jusqu'à 10 % de son actif dans des titres convertibles.
Dans la limite de 200 % de son actif net, le Fonds maître peut utiliser des investissements directs et/ou des produits dérivés pour atteindre son objectif d'investissement. Des produits dérivés peuvent être utilisés à des fins de gestion efficace du portefeuille.

Le Compartiment est un produit financier qui a un objectif d'investissement durable au sens de l'article 9 du Règlement Européen 2019/2088 du 27 Novembre 2019 portant sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers.

Politique de distribution

Dans le cas des classes d'actions de capitalisation (Cap), le dividende est réinvesti.

Devise du compartiment

La devise de référence du Compartiment est USD.

Horizon d'investissement

Ce Compartiment peut ne pas être adapté aux investisseurs qui envisagent de retirer leur capital avant 5 ans.

Traitement des demandes de souscription et de rachat

Les ordres de souscription, de conversion ou de rachat doivent être reçus par l'Agent de Registre et de Transfert tout Jour de Valorisation au plus tard à 14h00 (heure du Luxembourg). Ces ordres seront traités sur la base de la Valeur Liquidative calculée ce même Jour de Valorisation. Nous attirons l'attention des investisseurs sur la possibilité d'un délai de traitement supplémentaire dû à l'éventuelle participation d'intermédiaires tels que des Conseillers Financiers ou des distributeurs.

La Valeur Liquidative de ce Compartiment est calculée quotidiennement.
Investissement minimum initial : 2 000 EUR ou l'équivalent dans la devise de la Classe d'actions concernée.
Investissement minimum subséquent : 1 000 EUR ou l'équivalent dans la devise de la Classe d'actions concernée.

Profil de risque et de rendement

Risque plus faible ← → **Risque plus élevé**

Rendement potentiellement plus faible — Rendement potentiellement plus élevé

1	2	3	4	5	**6**	7

La catégorie de risque est calculée sur la base des performances historiques et ne constitue pas nécessairement un indicateur fiable du futur profil de risque du Compartiment.
La catégorie de risque indiquée n'est pas garantie et peut évoluer avec le temps.
La catégorie la plus faible n'est pas synonyme d'absence de risque.

Pourquoi le Compartiment est-il dans cette catégorie ?

Le Compartiment n'est pas garanti en capital. Le Compartiment investit sur les marchés financiers et utilise des techniques et des instruments qui sont sujets à des variations, ce qui peut engendrer des gains ou des pertes. Le Compartiment n'est pas garanti en capital. Le Compartiment investit sur les marchés financiers et utilise des techniques et des instruments qui peuvent être sujets à des variations soudaines et significatives, ce qui peut engendrer d'importants gains ou pertes.

Risques additionnels (les risques importants non pris en compte dans l'indicateur)

Risque opérationnel : risque que les processus opérationnels, incluant ceux liés à la conservation des actifs, puissent échouer, ce qui engendrerait des pertes.
Risques liés à la méthode et au modèle : veuillez notez que la stratégie du portefeuille est basée sur l'utilisation d'un modèle systématique quantitatif. L'efficacité du modèle n'est pas garantie et son utilisation ne permet pas nécessairement la réalisation de l'objectif d'investissement.
Impact des techniques telles que les produits dérivés : certaines stratégies

EQUITY

AXA World Funds II - Evolving Trends Equities

de gestion comportent des risques spécifiques, tels que le risque de liquidité, le risque de crédit, le risque de contrepartie, le risque légal, le risque de valorisation, le risque opérationnel et les risques liés aux actifs sous-jacents. L'utilisation de telles stratégies peut également induire un effet de levier, qui peut accroître l'effet des mouvements du marché sur le Compartiment et engendrer un risque de pertes importantes.

Frais

Les frais dont vous vous acquittez sont destinés à couvrir les coûts d'exploitation du fonds, y compris les coûts de commercialisation et de distribution des parts. Ces frais réduisent la croissance potentielle des investissements.

Frais ponctuels prélevés avant ou après investissement	
Frais d'entrée	5.50%
Frais de sortie	Aucun
Le pourcentage indiqué est le maximum pouvant être prélevé sur votre capital avant que celui-ci ne soit investi.	
Frais prélevés par le fonds sur une année	
Frais courants	1.90%
Frais prélevés par le fonds dans certaines circonstances	
Commission de performance	Aucune

Les frais d'entrée et de sortie indiqués constituent des maximums. Dans certains cas, il peut arriver que vous ayez moins à payer ; vous pouvez obtenir le montant effectif de ces frais auprès de votre conseiller financier.

Les frais courants se basent sur les dépenses encourues pendant la période de douze mois close fin décembre 2021. Ils sont ajustés en fonction des modifications budgétaires mises en place pour 2021. Ces frais peuvent varier d'une année à l'autre. Ils excluent :

- les commissions de performance
- les frais de transaction, excepté dans le cas de frais d'entrée / de sortie payés par le Compartiment lors de l'achat ou la vente de parts d'un autre organisme de placement collectif

Pour plus d'informations sur les frais, veuillez consulter la section « Frais » du prospectus, disponible sur le site https://funds.axa-im.com/.

Performances passées

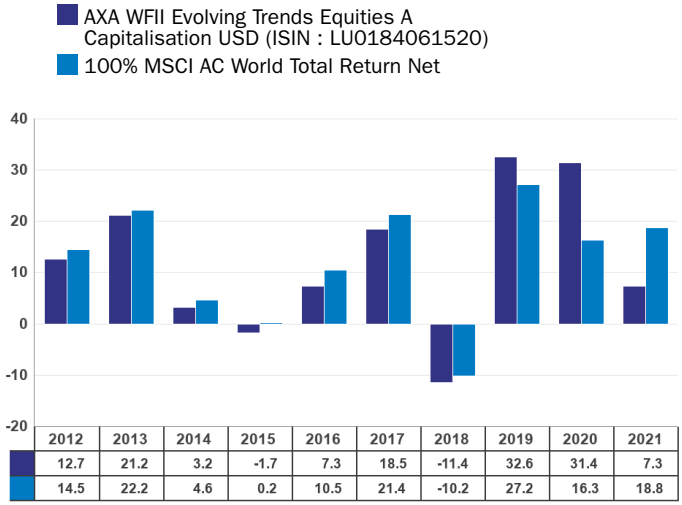

	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021
	12.7	21.2	3.2	-1.7	7.3	18.5	-11.4	32.6	31.4	7.3
	14.5	22.2	4.6	0.2	10.5	21.4	-10.2	27.2	16.3	18.8

Les performances passées ne préjugent pas des performances futures.

Les performances passées sont indiquées après déduction des frais courants. Tous frais d'entrée / de sortie sont exclus du calcul.

Le Compartiment a été lancé le 03/05/1988 et la classe d'actions en 1990.

Les performances passées ont été calculées en USD et sont exprimées en pourcentage d'évolution de la Valeur liquidative du Compartiment à la fin de chaque année.

Les données de performance jusqu'au 25 janvier 2018 se rapportent au fonds AXA WORLD FUNDS II – Evolving Trends Equities UCITS avant sa conversion en un OPCVM nourricier le 26 janvier 2018 (date d'effet).
Les données de performance de 2018 publiées en 2019 prendront en compte :
- la performance de l'OPCVM avant sa conversion
- et la performance de l'OPCVM en tant que fonds nourricier à compter du 26 janvier 2018

Informations pratiques

Dépositaire :

State Street Bank International GmbH, Luxembourg Branch
49, Avenue J.F. Kennedy
L-1855 Luxembourg

Autres informations :

De plus amples informations sur ce Compartiment, telles que le prospectus complet ainsi que les derniers rapports annuels et semestriels, peuvent être obtenues gratuitement en anglais, allemand, français, espagnol et italien auprès de la Société de gestion du Compartiment, de l'agent administratif central, des distributeurs du Compartiment, ou en ligne sur https://funds.axa-im.com/.
D'autres classes d'actions sont disponibles pour ce Compartiment. Pour plus d'informations sur les autres classes d'actions, veuillez consulter le prospectus, disponible sur https://funds.axa-im.com/.
Les détails de la mise à jour de la politique de rémunération de la société sont disponibles en ligne à la page www.axa-im.com/important-information-/remuneration-policy.
Ils décrivent les modalités d'attribution des rémunérations et des avantages aux salariés, ainsi que des informations sur le comité de rémunération. Sur demande, la société met une version papier à disposition gratuitement.
Chaque Compartiment correspond à une partie différente des actifs et passifs de l'OPCVM. Par conséquent, les actifs de chaque Compartiment sont séparés des actifs des autres Compartiments et exclusivement destinés à satisfaire les droits des investisseurs en rapport avec ledit Compartiment et le droit des créanciers dont les demandes surviennent en relation avec la création, le fonctionnement ou la liquidation dudit Compartiment.

Publication de la Valeur liquidative :

La Valeur liquidative par action est disponible sur https://funds.axa-im.com/ ainsi qu'au siège social de la Société de gestion.

Législation fiscale :

Le Compartiment est soumis aux lois et réglementations fiscales en vigueur au Luxembourg. En fonction de votre propre pays de résidence, ceci pourrait avoir un impact sur vos investissements. Pour de plus amples détails, veuillez consulter un Conseiller fiscal.

Déclaration de responsabilité :

AXA Funds Management S.A. ne peut être tenu responsable que sur la base d'informations contenues dans ce document qui s'avéreraient erronées, inexactes ou incohérentes avec les parties correspondantes du prospectus du Compartiment.

Transfert entre Compartiments :

Les actionnaires peuvent souscrire à toute classe d'actions de tout Compartiment à convertir en classes d'actions de tout autre Compartiment, sous réserve que les conditions d'accès à la classe, au type ou sous-type d'actifs cible soient remplies à l'égard de ce Compartiment, sur la base de leur Valeur liquidative respective calculée le Jour de Valorisation suivant la réception de la demande de conversion.
Les coûts de rachat et de souscription liés à la conversion peuvent être imputés à l'actionnaire, tel qu'indiqué dans le prospectus.
Pour plus d'informations sur la façon de changer de compartiment, veuillez consulter le prospectus, section transfert entre Compartiments, disponible sur https://funds.axa-im.com/.